

BIO INSECT 1220**INSECTICIDE DE CONTACT À EFFET CHOC POUR INSECTES RAMPANTS**

Sans odeur persistante
Ne tache pas
Non inflammable

Rémanent, insensible à la lumière
Agit par contact et ingestion
Forme une barrière répulsive

UTILISATION:

Préparation à base de PYRETHRINOÏDES synergisés en solution aqueuse prête à l'emploi.
. Action mixte, non spécifique, à action de choc par contact ou par ingestion, contre les insectes rampants (blattes, cafards, punaises, fourmis, scarabées, araignées, mites, poux, etc...) et également contre les insectes volants (mouches, moustiques, guêpes, etc...).

. Polyvalent : agit sur les adultes, les larves et les œufs.

. Apporte une solution de remplacement pour la destruction des insectes, cafards et mouches notamment devenus résistants aux organochlorés ou phosphorés.

Agiter le flacon avant utilisation

En cas de supports sensibles ou textiles délicats, effectuer au préalable un test de compatibilité dans un endroit caché.

Pulvériser uniformément afin d'imprégner convenablement les supports.

Laisser sécher, essuyer, si nécessaire l'excédent avec un papier absorbant.

Local confiné : Aérer avant de rendre aux utilisateurs.

NOTA : Également utilisé en application à l'aide d'une brosse ou d'un pinceau, afin de déposer uniformément un film répulsif insecticide sur un support (Carton, tissu, tapis de sols) destiné à être disposé sur une zone de passage des insectes rampants.

CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES:

État Physique : liquide

Masse volumique : 1002 g/l +/- 20 g/l.

Couleur : Sans ajout de colorant, pratiquement incolore

Point d'éclair 105 °C – Afnor coupe fermée

Odeur : Pin

Aspect : limpide

Réaction chimique : Neutre

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS:

Préparation en phase aqueuse sans solvants.

Polyvalence par imprégnation des surfaces ou supports affectés par les insectes réalise un concept insecticide particulièrement actif contre les différentes espèces en fonction des endroits d'applications suivants dans les locaux.

- **Insectes volants** : mouches, mites, guêpes, taons, teignes, moustiques.

Localisations : surfaces ou supports d'imprégnation, exemples selon compatibilité avec la préparation : encadrements de portes et fenêtres en extérieur et intérieur, volets, extérieurs des capots rideaux métalliques, textiles ou voilages, supports d'éclairage propices à attirer les insectes, globes, armoires, suspensions, néons, lampadaires, arrières de meubles ne pas appliquer sur une partie électrique

BIO INSECT 1220 - 2 / 2 -

- **Insectes rampants** : blattes, cafards, fourmis, araignées, punaises de lits, puces, poux
Localisations : endroits obscurs de séjour ou de passages des insectes : plinthes, rainures des planchers, arrières des meubles, dessous des lits ou des tablettes de fenêtres, sièges, dessous des fauteuils, arrière des têtes de lits.
- **Acariens** : Notamment les parasites apportés par les petits animaux domestiques ou par les semelles des chaussures notamment les sarcoptes(acariens responsables des maladies de peau telle que la gale)
Localisations : Tapis, revêtements de sols, moquettes, dessous des lits proximité des paniers et couchettes des chiens et chats...

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI:**DANGER**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Usage biocide TP18 : Objet d'une déclaration au SIMBAD sous n° 26759

Nom	CAS	%
CYPERMETHRINE CIS/TRANS +/-40/60	52315-07-8	4.00 g/kg
PIPERONYL BUTOXYDE	51-03-6	9.40 g/kg



« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Nettoyage du matériel d'application par rinçage à l'eau.

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit (ce produit est miscible dans l'eau).

Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage,

L'effet biocide intervient instantanément après traitement. La durée d'action est de plusieurs semaines dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

Usages professionnels. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié. Conserver hors de la portée des enfants.

Comme pour toutes les préparations insecticides, protéger les denrées non hermétiquement emballées pendant l'application.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact.

Consultez impérativement la fiche de données de sécurité.

Formule déposée au Centre Anti Poison ORPHILA /INRS Tél : 01-45-42-59-59